



La lettre d'information

EDITION DE JUILLET 2020

### ***Le mot du Maire***

Habituellement voté au mois d'avril, cette année exceptionnellement la date butoir du vote du budget a été repoussée au 31 juillet.

Repris du mandat précédent, il reste le fruit d'un travail de gestion rigoureux obtenu après maintenant de nombreuses années d'expérience. Je dois avant tout rassurer chacun d'entre vous, **il n'y aura pas cette année d'augmentation de taux des taxes locales.**

Pour un maire, le vote du budget est toujours un moment important, responsable des finances communales, vous comprendrez que j'ai à cœur de revenir sur les orientations prévues pour 2020. Après avoir terminé de régler les travaux de l'aménagement du centre bourg (pour mémoire subventionné à près de 65%), cette année notre investissement principal reste la voirie, avec plus de 100 000 € pour la réfection de la route de Laval et la route de Teillet, complété de 30 000 € pour l'entretien, le curage des fossés et l'enrochement et de 24 000 € consacrés à la sécurisation de voirie. Mauriac avec une provision de 50 000 € pour la réfection du lavoir, l'étude sur l'aménagement de sa place mais aussi l'assainissement. Une provision de 40 000 € pour du renouvellement de matériel et la fin du cheminement doux de la côte des ânes. Vous pourrez trouver le détail de l'ensemble du budget sur le compte rendu du prochain conseil.

L'équipe fraîchement élue s'est mise en ordre de marche afin de concrétiser au mieux tous ces projets dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leur avancement.

Bien à vous et bonnes vacances

---

## **A la Une : 3 Séances de Cinéma plein air**

***Ouvert à tous et gratuit***

*La municipalité est heureuse de vous proposer après ces mois de confinement, 3 séances de cinéma en plein air.*

*Cela sera sur le petit stade en face la mairie avec les règles sanitaires de sécurité en vigueur. Plus de détails en page 8 et sur le flyer joint*

---

## Actu du mois : Rappel :

- Les vélos à assistance électrique sont disponibles à l'essai jusqu'au 31 Août. Renseignement en mairie (2 modèles) ;
- A ceux (hors agglomération) qui n'ont pas encore récupéré leur plaque de numéro de maison, vous pouvez venir en mairie ou contacter le secrétariat si vous ne pouvez pas vous déplacer.

## Bon à Savoir : Vous souhaitez vous débarrasser d'un véhicule qui n'est plus en état de rouler ?

Attention à la réglementation : Un véhicule soumis au contrôle technique et qui n'est plus en état de rouler ne peut pas être vendu à un particulier, même en pièces détachées. Il ne peut être vendu qu'à un professionnel de l'automobile.

Il ne peut plus y avoir de mention « *véhicule non-roulant* » sur le procès-verbal du contrôle technique. Et une carte grise portant la mention « *véhicule non-roulant* » ne peut pas être délivrée.



Vous pouvez toutefois conserver chez vous un véhicule qui ne peut plus rouler :

- si vous souhaitez récupérer et réutiliser certaines pièces du véhicule **pour un usage strictement personnel**,
- ou si vous voulez transformer, réparer, ou réhabiliter ce véhicule pour un usage strictement personnel.

Vous devez, dans ces cas, faire une déclaration de retrait de circulation.

Si vous souhaitez vous débarrasser du véhicule (voiture particulière, camionnette ou cyclomoteur à 3 roues), vous devez obligatoirement le remettre à un centre VHU agréé : <https://www.francecasse.fr/enlevement-epave-gratuit.htm>

Mais attention, pour être accepté gratuitement par ces professionnels, le véhicule ne doit pas être dépourvu de ses composants essentiels (groupe motopropulseur, pot catalytique pour les véhicules qui en étaient équipés lors de leur mise sur le marché ou carrosserie). De plus, il ne doit pas contenir des déchets ou équipements non homologués qui lui ont été ajoutés.

En cas de cession pour destruction (ou non) à un professionnel de l'automobile, il faut remplir le certificat.

***Attention : l'abandon d'un véhicule est passible d'une amende pouvant aller de 1500€ (pour une personne physique) à 15 000 € (pour une personne morale en cas de récidive).***

# Le coin des jeunes

## Du côté scolaire : l'école est finie !

Début des grandes vacances après un dernier trimestre perturbé par la pandémie. Fermeture en urgence puis réouverture partielle avec mesures sanitaire. Tous les établissements scolaires ont dû s'adapter et les examens modifiés.

Du côté de l'école primaire, les institutrices ont de suite assuré la continuité et les cours par distanciation avec les élèves. Ils ont d'abord retrouvé par groupes alternés le chemin des classes le 12 mai puis nouvelle étape le 9 juin avec un accueil pour tous (hors tous petits) grâce à la mise en place du 2S2C (Sport Santé Culture et Civisme). Pour enfin, retrouver une ouverture « quasi » normale le 22 juin.



Equipes scolaires, périscolaires et élus ont travaillé ensemble, même le week-end, pour arriver à ce résultat. La municipalité a remercié chaleureusement les institutrices et l'ensemble de l'équipe de l'ALAE qui ont su être réactifs et s'adapter pour arriver à ce beau résultat que d'autres communes n'ont pas atteints. **Nous les remercions encore pour ce travail et leur dévouement.**

Les parents, au travers des parents délégués, l'ont aussi souligné lors du conseil d'école. En voici leurs mots :

*Pour ce conseil d'école, peu de chose à dire, sinon merci. Merci aux quatre enseignantes pour leur dévouement sans faille, pour leur présence auprès de nos enfants malgré le confinement, de leur bienveillance à leur égard, mais aussi au nôtre, en tant que parents faisant école à nos enfants.*

*Merci d'avoir pris sur votre temps personnel pour continuer à rester en contact avec vos élèves, d'avoir continué à les faire travailler, réussissant l'improbable "continuité pédagogique".*

*Nous savons que les conditions de reprise ont été difficiles pour vous, qu'elles ont aussi été très fluctuantes et qu'elles ont tardé à venir. Merci de ne pas avoir renoncé, d'avoir permis aux enfants qui le souhaitaient et qui le pouvaient de rejoindre leur maîtresse (qu'ils attendaient avec impatience), malgré les ordres, contre ordre et autres embûches sur votre chemin. Merci aussi de ne pas avoir laissé de côté ceux qui ne pouvaient (ou ne souhaitaient) pas reprendre.*

*Merci également à tout le personnel ALAE qui, lui aussi, a fait preuve d'une grande souplesse face aux injonctions ministérielles, et qui est revenu, souriant comme à son habitude (et, oui, le sourire se voit sous le masque), pour encadrer les enfants et les aider à respecter ces fameux gestes barrière. Merci également aux élus de la mairie qui, eux non plus, n'ont pas compté leurs heures pour faire en sorte que l'école de Sénouillac soit prête à accueillir au mieux les élèves.*

# *Du côté du conseil municipal*

## **Ordre du jour du prochain conseil**

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil du mardi 7 juillet 2020. Ceci est l'ordre du jour et non le compte rendu (édition de la lettre avant pour une information plus rapide).

Vous pouvez retrouver les comptes rendus détaillés sur le site de la mairie

[www.senouillac.fr](http://www.senouillac.fr) ou directement en mairie.

*Attention : Le compte rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui suit, toutes analyses ou interprétations fallacieuses restent de la responsabilité de son auteur.*

- Vote des budgets
  - Budget général de la commune :
    - Fonctionnement ;
    - Investissement ;
  - Budget annexe bâtiments locatifs :
    - Fonctionnement ;
    - Investissement ;
  
- Délibérations :
  - Approbation des statuts du SMAEP ;
  - Désignation des délégués pour la compétence DECI ;
  - Délégations consenties au Maire ;
  - Fixation du nombre et des membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ;
  - Fixation de la liste des membres de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) ;
  
- Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :
  - Opération cinéma de plein air ;
  - Compte rendu du conseil d'école ;
  - Commission cadre de vie :
    - Renouvellement du photocopieur et du matériel informatique ;
    - Achat de petit matériel de quincaillerie ;
    - Renouvellement du tracteur tondeuse ;
  - Compte rendu de la visioconférence sur l'étude de la boucle cyclotourisme.

**Date du prochain conseil municipal Mardi 11 Août à 20h15**

# Du côté du conseil municipal

## Organisation des commissions et groupe de travail

COMMISSIONS Et RESPONSABLE	GROUPES DE TRAVAIL	REFERENTS
<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b> Sylvain RICOLA	Urbanisme	Francine DANEL
	Bâtiments / Cimetière	Nicolas TRICHAUD
	Très-Haut-débit	Alistair MOON (Sylvain)
	Ecologie / Adaptation aux enjeux de l'époque	Vincent CLASSINE (Sylvain)
<b>SERVICES A LA POPULATION</b> Sandra VICENTE	Affaires scolaires / Périscolaire / Jeunesse	Sandra VICENTE
	Association / Sports / Culture / intergénérationnel	Véréna VOARINO
	Communication	Sandrine VILLENEUVE
	Accessibilité	Sandra VICENTE
<b>CADRE DE VIE</b> Nicolas BONDUELLE	Voirie / Sécurité routière	Nicolas RAYNAL
	Equipements	Nicolas BONDUELLE
	Espaces verts / Embellissement	Marie BERGOUGNOUX
	Patrimoine / Tourisme	Michel PIERIE
	Catastrophes Naturelles / Gestion Intempéries	Bernard FERRET
	Eau / Assainissement	Marie BERGOUGNOUX
<b>RESSOURCES</b> Bernard FERRET	Finances	Francine DANEL
	Locations	Bernard FERRET
	Ressources Humaines	Sandra VICENTE
<b>CCID</b>	Commission Communale des Impôts Directs	Francine DANEL
<b>CAO</b>	Commission Appels d'Offre	Sylvain RICOLA
<b>Révision des listes électorale</b>	Commission Révision des listes électorales	Nicolas TRICHAUD
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale	Véréna VOARINO

## *Du côté du conseil municipal*

### **Vous nous avez élus, mais pour mieux nous connaître : présentation des élu.e.s (1<sup>ière</sup> partie)**

#### **Sandra VICENTE - Maire adjointe - Service à la population**



Native et habitante depuis toujours de la commune et ce depuis plusieurs générations, je voulais m'investir pour mon village cher à mon cœur. Après un 1<sup>ier</sup> mandat, j'ai souhaité poursuivre cet investissement et mes actions aux services des administrés en parallèle de mon travail au Crédit Agricole.

#### **Nicolas BONDUELLE - Maire Adjoint - Cadre de Vie**



Je me suis installé avec ma famille sur Sénouillac en 2014. Très engagé dans le monde associatif par le passé, je souhaitais renouer avec cette vocation en m'impliquant dans la vie du village. Journaliste, je travaille pour la télévision, à Albi.

#### **Guilène ANDURAND – Conseillère**



Arrivée sur Sénouillac il y a 7 ans, j'ai pu voir les changements au sein de notre beau village, il est devenu en peu de temps vivant et dynamique, c'est ce qui m'a motivée à rejoindre l'équipe de Bernard FERRET. Je vis à Mauriac et j'ai un enfant de 6 ans scolarisé à l'école de Sénouillac.

#### **Michel PIERIE – Conseiller**



Ma formation de carrossier m'a inculqué la rigueur et le sens du détail. Passionné d'histoire locale et guide-conférencier dans ma ville d'origine, ce mandat pourrait permettre de continuer à restaurer, à mettre en valeur et à faire découvrir le patrimoine architectural rural ainsi que le petit patrimoine, de manière à créer une attractivité et une harmonie globale du village.

#### **Marie BERGOUGNOUX – Conseillère**



Chef d'entreprise en retraite, nouvelle venue à Sénouillac, je reste impliquée dans notre société. J'aime les rencontres et les challenges, j'ai envie de participer à la vie de notre commune en m'investissant. Mon nouveau métier de grand-mère me laisse suffisamment de temps pour aussi aider les autres.

#### **Corinne BARTHE-ROJO – conseillère (opposition)**



J'ai 49 ans, mariée, 3 enfants qui sont tous allés à l'école du bourg (comme leur papi). Officiellement installée dans notre village depuis 20 ans, mes grands-parents paternels étaient déjà Sénouillacois (famille BARTHE). Depuis toujours, j'ai voulu vivre ici! Étant maintenant maman au foyer, je souhaite mettre mon temps libre au service de ce village que j'aime tant.

#### **Jacques RIVIEYRAN – Conseiller (opposition)**



Né à Gaillac, j'habite à Sénouillac depuis 2008, vis maritalement et suis père de 2 enfants et 3 petits-enfants. Retraité SNCF, je suis aussi animateur sportif fédéral et bénévole à la M.J.C. de Gaillac.

# Les jeux de Nico de l'été pour se détendre

## Mots mêlés

J	L	B	P	O	A	I	N	N	E	B	N
A	E	S	V	O	P	L	V	A	E	C	A
M	N	A	N	U	I	I	O	R	C	E	R
B	A	S	O	B	C	L	G	C	W	K	Y
O	D	Y	L	E	F	O	R	T	I	V	E
N	B	O	N	D	U	E	L	L	E	R	I
B	M	T	O	G	E	N	A	N	A	B	V
Y	E	S	N	V	O	A	R	I	N	O	I
O	J	O	R	E	H	T	R	A	B	W	R
R	U	E	V	U	E	N	E	L	L	I	V
X	D	W	J	F	E	R	R	E	T	D	Y
R	A	Y	N	A	L	E	I	R	E	I	P

Cherchez les noms de vos élus dans ces mots mêlés. Ils y sont tous sauf un, lequel ?

## SudokuSudolette

Une page de jeux d'été sans grilles de sudoku ? Pas possible ! Mais pour changer un peu, voici deux grilles de sudolettes !

D					I	T		Q
A	Q		T	D				
	T	S			A	O		D
	D				T		Z	A
O								T
K	I		Z				D	
I		K	A			D	O	
				I	K		Q	Z
Q		A	D					I

A peu près facile

	K							Z
		D		Q	Z	I		
Z					O	D		T
				Q	D			A
					I			
A				S	T			
K		A	D					I
		I	K	O		T		
	D						S	

Plutôt pénible

## Casse-tête

Un vigneron a réussi à planter 12 pieds de vignes en 6 rangées de 4 pieds. Comment a-t-il donc fait son affaire ?

## Il y a toujours quelque chose à faire à Sénouillac !

**Attention : Le virus circule toujours, nous devons tous poursuivre les gestes barrières dans nos activités.**

- Dimanche 12 juillet : Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Dimanche 26 juillet : 22 h Cinéma plein air avec diffusion du film « L'Ascension » offert par la mairie ;
- Samedi 1er Août : 21 h 30 Cinéma plein air avec diffusion du film « Hugo Cabret » offert par la mairie ;
- Jeudi 6 Août : 21 h 30 Cinéma plein air « L'Ascension » avec diffusion du film « Belle et Sébastien » offert par la mairie ;
- Dimanche 14 juillet : Messe à 10 h 30 à l'église St Pierre ;
- Samedi 29 Août : Marché gourmand organisé par le comité Sénouillacois.

### Cinéma plein air

Pour la première séance du Dimanche 26 Juillet, se sera un pique-nique tiré du sac.

Une restauration sera proposée par les élus avant la séance du Samedi 1 Août et dont les bénéfices seront reversés pour le compte du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Pour la dernière séance du jeudi 6 Août, ce sont les exposants présents le jeudi après-midi qui prolongeront leur présence sur le parvis de l'église pour servir de quoi régaler nos papilles.

### Les exposants du jeudi

**Tous les jeudis: de 16 h 30 à 19 h, sur le parvis de l'église**

Retrouvez : Maraîcher, vigneron, boucherie - charcuterie, fromager, pâtisseries pizziolo et fleuriste. Mais aussi, une antenne de la médiathèque de Gaillac pour vous proposer des ouvrages.

**Pensez-y et passez-y !! (Informations exposants auprès de Cyril RECH)**

### Côté associations

Les associations poursuivent leurs activités pour certaines et préparent la rentrée pour d'autres.

Le yoga joue les prolongations durant l'été et le club de foot loisir travaille avec un groupe d'élus sur la réhabilitation du stade municipal en attendant la reprise en septembre.

Retrouvez dans le prochain numéro la liste des associations présentées sur la commune.